

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2024.03

Nombre de conseillers :

En exercice :	27
Absent :	00
Présents :	22
Procurations :	05
Votants :	27

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE et le SEPT, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de MARS, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

Présent(e)s : Michel CEYSSON – Françoise CHASSON – Francis CLUTIER - Marie EL FARKH – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE --Francoise VOLLE – Patrick ARCHIMBAUD– Nicole TOGNETTY – Robert LACROTTE – Peggy BROC – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Mélody FERRERO – Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Laurent TOUZET

Procurations : Franck REVEL à Robert LACROTTE - Michel ESCHALIER à Brigitte SOUCHE - Eric JOURET à Vincent MOUNIER - Laurent LEWANDOWSKI à Marie EL FARKH - Anne VENTALON à Michel CEYSSON

Secrétaire de séance : Peggy BROC

Demande d'aide financière pour les travaux de rénovation de l'école maternelle ACTUALISATION

L'école publique maternelle de Vals-les-Bains accueille aujourd'hui trois classes ainsi qu'une classe spécialisée UEMA. Les services de périscolaire (garderie matin et soir, restauration scolaire) sont organisés dans les mêmes locaux. Dans le même bâtiment, au-dessus de l'établissement scolaire, se trouve un logement communal.

Le bâtiment est aujourd'hui très vieillissant et nécessite de nombreux travaux de rénovation notamment sur l'aspect isolation (menuiseries, isolation extérieure...) mais également de manière globale sur l'ensemble du bâtiment et ses extérieurs (travaux de mise aux normes, réfection des classes et espaces communs, aménagements des espaces extérieurs...).

L'amélioration thermique du bâtiment entraîne des travaux induits : réfection des toitures avec désamiantage, remplacement de faux plafonds, ce qui enchérit le coût global.

Le changement du système de ventilation représente également un coût important, mais améliore fortement la qualité de l'air ambiant, le bien-être des élèves.

En parallèle, il convient d'envisager une réfection générale de la structure et notamment :

- Réfection des classes et espaces communs,
- Amélioration des espaces extérieurs avec un travail sur la création d'espaces verts ou autres aménagements permettant de réduire la présence de béton/bitume dans les cours de l'école.

../..

.2.

Le projet pourra être programmé en différentes phases, par ordre de priorité avec, dans un premier temps, la réalisation des travaux de rénovation énergétique qui deviennent très urgents.

Lors d'une étude réalisée en 2019, le montant des travaux énergétiques était estimé à 519 000€ HT. Une actualisation a été réalisée et connue en début d'année 2024 afin de tenir compte de l'évolution des coûts, et des solutions techniques.

Suite à la réactualisation de l'audit, le cabinet a présenté différentes variantes à la collectivité. Une variante a été retenue prévoyant les travaux suivants pour un montant estimé à **553 160€ HT** :

- Travaux énergétiques : remplacement des menuiseries, isolation des toitures, isolation par l'extérieur, isolation de la dalle...
Montant estimé : 403 510.24€ HT
- Ventilation simple flux : 26 640€ HT
- Rafraichissement / Chauffage : 125 000€ HT.

A ces travaux viennent s'ajouter des travaux induits, à savoir :

- Couverture toitures (estimation audit) : **120 000€ HT**
- Rénovation intérieure (peinture, sol, électricité, plomberie) : **84 000€ HT**.

Cette première phase de travaux devrait ainsi atteindre un montant d'opération de **757 160€ HT**.

A ce jour, la collectivité a obtenu l'attribution d'une subvention dans le cadre du Fonds Vert pour un montant de 207 600€ (enveloppe subventionnable retenue : 519 000€).

L'estimation de l'opération étant réactualisée, il convient de solliciter les compléments de financements.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT*	Nature des recettes	Taux en %	Montant
Travaux énergétiques (menuiseries, isolation toitures et façades, ventilation...)	553 160	Etat – Fonds Vert 2023 (subvention obtenue – enveloppe retenue : 519 000€ HT)	27	207 600
Travaux induits - Couverture toitures	120 000	Etat – DETR 2024 ou Fonds Vert 2024 (subvention à solliciter – enveloppe complémentaire : 238 160€ HT)	13	95 264
Travaux induits - Rénovation intérieure (peinture, sol, électricité, plomberie)	84 000	Région	30	227 148
		Département	10	75 716

		Autofinancement de la commune	20	151 432
TOTAL	757 160	TOTAL	100	757 160

A noter que les demandes de financements pourront évoluer en fonction des attributions des différents financeurs. A ce titre, la commune se réserve notamment la possibilité de solliciter la communauté de communes dans le cadre de l'enveloppe pluriannuelle du pacte fiscal.

Le plan de financement proposé est prévisionnel et pourrait être amené à évoluer. Il convient donc de préciser :

- Qu'en cas d'évolutions du coût de l'opération, après l'approfondissement des études techniques notamment, les dossiers de demandes de subventions seront déposés sur la base d'un montant de dépenses actualisé.
- De même, le montant de recettes envisagé pourra être révisé en tenant compte à la fois des évolutions des dépenses mais également du montant attribué par chacun des financeurs.

Il est ainsi demandé au conseil municipal de solliciter l'aide des financeurs (Etat, Région, Département, Communauté de communes...) sur la base d'un plan de financement actualisé au moment du dépôt des demandes.

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, cette proposition.

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 11 mars 2024

Le Maire

Michel CEYSSON



« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture de Largentière le 10 2 MARS 2024
et de sa publication à la même date »

AR CONTROLE DE LEGALITE : 007-210703310-20240312-DEL202403-DE
en date du 12/03/2024 ; REFERENCE ACTE : DEL202403

1111 1111